

DEPARTEMENT  
DES YVELINES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR LA CONSTRUCTION  
ET LA GESTION D'UNE PISCINE

Arrondissement de  
Saint-Germain-en-Laye

Siège : Mairie de Saint-Germain-en-Laye

SEANCE DU  
20 juin 2024

PUBLIE LE : 04 JUIL. 2024

Délibération n°240620-6 : Compte administratifs 2023

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt juin à huit heures trente, le Comité du Syndicat Intercommunal pour la Construction et la Gestion d'une Piscine, dûment convoqué par le Président le quatorze juin, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de Saint-Germain-en-Laye, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur **Arnaud PERICARD**, Président du Syndicat Intercommunal.

SEANCE DU 20 JUIN 2024

**PRESENTS**

**AIGREMONT  
CHAMBOURCY**

Emma SADOUN, DELEGUEE TITULAIRE  
Myriam GUY, DELEGUEE TITULAIRE  
Emmanuel PUISEUX, DELEGUE SUPPLEANT

**LE PECQ  
MAREIL-MARLY**

Laure HERBERT, DELEGUEE SUPPLEANTE  
Christian DUSSART, DELEGUE TITULAIRE  
Gilles MORINI, DELEGUE SUPPLEANT

**MARLY-LE-ROI  
SAINT-GERMAIN-EN-LAYE**

Benoît BURGAUD, DELEGUE TITULAIRE  
Arnaud PERICARD, PRESIDENT  
Serge MIRABELLI, DELEGUE TITULAIRE

**ABSENTS EXCUSES**

**AIGREMONT**

Alexandre GAYMAY, DELEGUE TITULAIRE  
Annie DONGRADI, DELEGUEE SUPPLEANTE  
Marie-Pascale TUVI, DELEGUEE TITULAIRE

**CHAMBOURCY**

Armelle LEJAY, DELEGUEE SUPPLEANTE  
David MANUEL, DELEGUE TITULAIRE  
Raphaël PRACA, DELEGUE TITULAIRE

**LE PECQ**

Richard HULLIN, DELEGUE SUPPLEANT  
Sabine DELPEUCH, DELEGUEE TITULAIRE  
Salma BELOUAH, DELEGUEE TITULAIRE

**LE VESINET**

Louis LE MASSON, DELEGUE SUPPLEANT  
Monica LONARDI, DELEGUEE SUPPLEANTE  
Maria WENTHOLT, DELEGUEE TITULAIRE

**MAREIL-MARLY  
MARLY-LE-ROI**

Marie-Odette ALAIS, DELEGUEE TITULAIRE  
Virginie DOUELLOU, DELEGUEE SUPPLEANTE  
Christine BOGE, DELEGUEE SUPPLEANTE

**SAINT-GERMAIN-EN-LAYE**

Marie AGUINET, DELEGUEE SUPPLEANTE

**Communes non représentées** : LE VESINET

**Assistaient à la séance**

Monsieur Philippe LE BEULZE, Directeur Général mutualisé des services d'Unilys  
Monsieur Cyrille SCHUSTER, Directeur des pôles sportifs et culturels d'Unilys  
Madame Agnès CHEVALIER, Responsable du service secrétariat/assemblées d'Unilys

<b>Nombre de communes</b>	:	<b>7</b>
<b>QUORUM</b>	:	<b>8</b>
<b>Délégués présents</b>	:	<b>9</b>
<b>Pouvoirs</b>	:	<b>/</b>
<b>Délégués comptant pour le vote</b>	:	<b>7 pour le compte administratif (1 abstention) 8 pour les autres délibérations (1 abstention)</b>

**OBJET : COMPTE ADMINISTRATIF 2023****RAPPORTEUR** : Monsieur BURGAUD, Vice-président

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.2121-14 et L.2121-21 relatifs à la désignation d'un Président de séance autre que le Président du syndicat pour présider au vote du compte administratif et aux modalités de scrutin pour les votes de délibérations ;

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L.2121-31 relatif à l'adoption du compte administratif et du compte de gestion ;

**VU** le compte de gestion de l'exercice 2023 dressé par le comptable public ;

**CONSIDERANT** que le délégué titulaire du syndicat Monsieur BURGAUD a été désigné pour présider la séance lors de l'adoption du compte administratif ;

**CONSIDERANT** que Monsieur Arnaud PERICARD, Président, s'est retiré pour laisser la présidence à Monsieur BURGAUD, lors de l'adoption du compte administratif.

**LE COMITE,**

Après en avoir délibéré, **à l'unanimité (1 abstention)**, sous la présidence de Monsieur BURGAUD, et hors présence du Président,

**APPROUVE** le compte administratif du Syndicat Intercommunal pour la Construction et la Gestion d'une Piscine (SICGP) de l'exercice 2023 qui s'établit ainsi :

Section d'investissement			Inscription comptable	
Dépenses	A	1 158 620.10 €	D001	
Recettes	B	1 599 471.18 €		
Déficit n-1	A'	1 201 949.03 €		
<b>Résultat</b>	<b>C=B-A-A'</b>	<b>- 761 097.95 €</b>		
RAR - Dépenses	D	196 569.87 €		
RAR - Recettes	E	91 597.00 €		
<b>Résultat</b>				
<i>après prise en compte des RAR</i>	<b>F=C+E-D</b>	<b>- 866 070.82 €</b>		
Section de fonctionnement				
Dépenses	G	4 332 645.99 €		
Recettes	H	5 030 568.70 €		
Excédent n-1	I	493 779.30 €		
<b>Excédent</b>	<b>J=H+I-G</b>	<b>1 191 702.01 €</b>		
Affectation des excédents de fct en invst	F	866 070.82 €	R1068	
Excédent fct après affectation	=I-F	325 631.19 €	R002	

Fait à Saint-Germain-en-Laye, le **04 JUIL. 2024**Transmis en Préfecture et affiché le **04 JUIL. 2024**

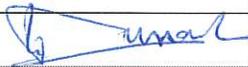
Pour Extrait Conforme


**Arnaud PERICARD**

Président du Syndicat Intercommunal

**Emma SADOUN**  
 Secrétaire de séance

**COMPTE ADMINISTRATIF 2023**
**FEUILLE DE SIGNATURES**
**Comité du jeudi 20 juin 2024 à 08:30**

COMMUNES	NOMS	QUALITES	SIGNATURE
<b>AIGREMONT</b>	Alexandre GAYMAY	<b>DELEGUE TITULAIRE</b>	
	Emma SADOUN	<b>DELEGUEE TITULAIRE</b>	
	Frederic PENVEN	DELEGUE SUPPLEANT	
	Annie DONGRADI	DELEGUEE SUPPLEANTE	
<b>CHAMBOURCY</b>	Marie-Pascale TUVI	<b>DELEGUEE TITULAIRE</b>	
	Myriam GUY	<b>DELEGUEE TITULAIRE</b>	
	Emmanuel PUISEUX	DELEGUE SUPPLEANT	
	Armelle LEJAY	DELEGUEE SUPPLEANTE	
<b>LE PECQ</b>	David MANUEL	<b>DELEGUE TITULAIRE</b>	
	Raphaël PRACA	<b>DELEGUE TITULAIRE</b>	
	Richard HULLIN	DELEGUE SUPPLEANT	
	Laure HERBERT	DELEGUEE SUPPLEANTE	Abstention
<b>LE VESINET</b>	Sabine DELPEUCH	<b>DELEGUEE TITULAIRE</b>	
	Salma BELOUAH	<b>DELEGUEE TITULAIRE</b>	
	Louis LE MASSON	DELEGUE SUPPLEANT	
	Monica LONARDI	DELEGUEE SUPPLEANTE	
<b>MAREIL-MARLY</b>	Christian DUSSART	<b>DELEGUE TITULAIRE</b>	
	Maria WENTHOLT	<b>DELEGUEE TITULAIRE</b>	
	Gilles MORINI	DELEGUE SUPPLEANT	
	Philippe BARDET	DELEGUE SUPPLEANT	
<b>MARLY-LE-ROI</b>	Benoît BURGAUD	<b>DELEGUE TITULAIRE</b>	
	Marie-Odette ALAIS	<b>DELEGUEE TITULAIRE</b>	
	Gaëlle BEAVOGUI	DELEGUEE SUPPLEANTE	
	Virginie DOUELLOU	DELEGUEE SUPPLEANTE	

**COMPTE ADMINISTRATIF 2023**

**FEUILLE DE SIGNATURES**

**Comité du jeudi 20 juin 2024 à 08:30**

<b>SAINT-GERMAIN-EN-LAYE</b>	Arnaud PERICARD	<b>PRESIDENT</b>	le Président ne signe pas
	Serge MIRABELLI	<b>DELEGUE TITULAIRE</b>	
	Christine BOGE	DELEGUEE SUPPLEANTE	
	Marie AGUINET	DELEGUEE SUPPLEANTE	

## COMPTE ADMINISTRATIF 2023 - Note de synthèse

Le compte administratif retrace la situation exacte et réelle des finances de la collectivité (opérations réalisées et les restes à réaliser). Il est élaboré par l'ordonnateur de la collectivité, c'est-à-dire le Président du syndicat intercommunal. Le compte administratif doit correspondre au compte de gestion, établi parallèlement par le comptable public de la collectivité.

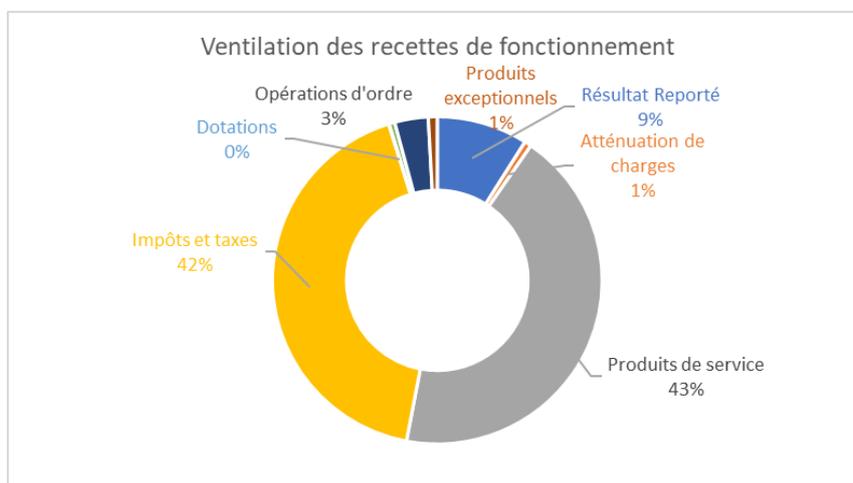
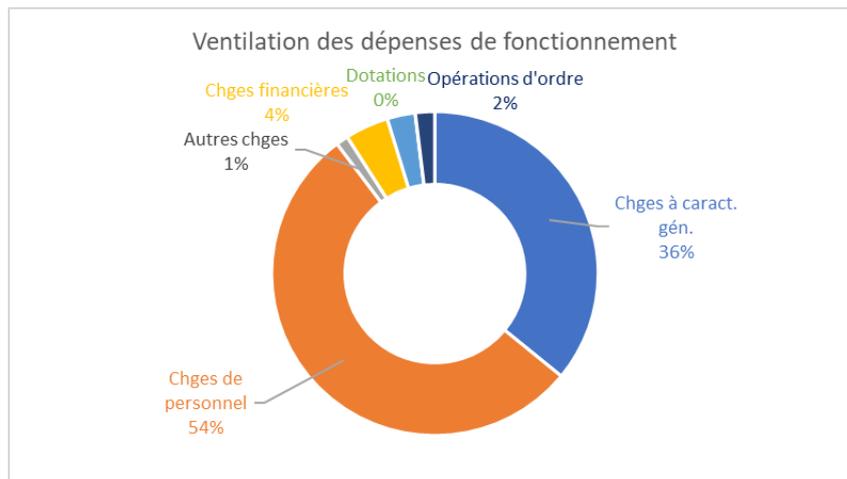
Le Syndicat intercommunal pour la Construction et la Gestion d'une Piscine (SICGP) a pour objet la gestion d'un Etablissement Recevant du Public (ERP) de 1<sup>ère</sup> catégorie, c'est-à-dire qu'il est autorisé à recevoir plus de 1500 personnes.

Le public est accueilli toute l'année, à l'exception des deux fermetures techniques pour vidange des bassins. Au-delà de l'activité classique de natation, diverses activités sont proposées au public, telles que les bébés nageurs, l'aquabiking, l'aquagym, l'apprentissage de la natation dispensée aux écoliers du territoire et l'accueil des centres de loisirs.

Un centre de remise en forme est mis également à disposition du public : il propose un plateau de musculation, des cours de fitness à thème selon un programme fixé mensuellement, ainsi que des saunas et hammams.

### I. Section de fonctionnement

Section de fonctionnement		
Dépenses	G	4 332 645.99 €
Recettes	H	5 030 568.70 €
Excédent n-1	I	493 779.30 €

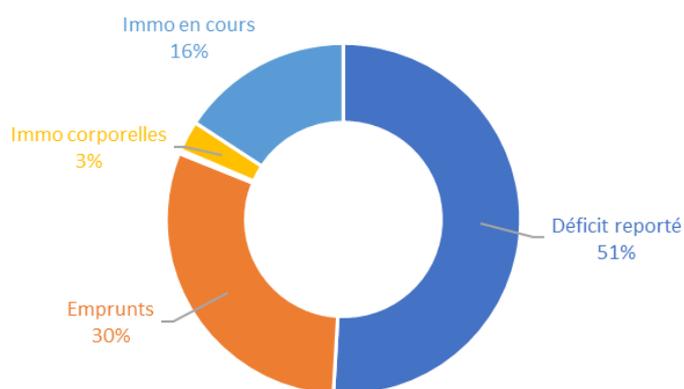


## II. Section d'investissement

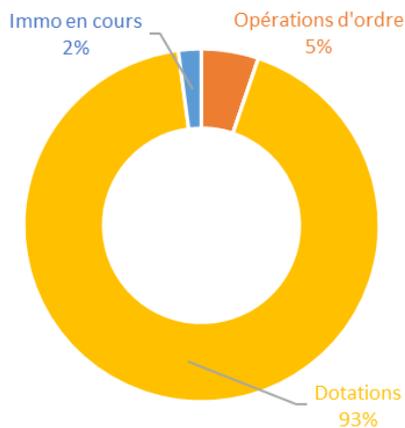
Accusé de réception en préfecture  
078-257801340-20240704-240620-6-DE  
Date de télétransmission : 04/07/2024  
Date de réception préfecture : 04/07/2024

Section d'investissement			
Dépenses	A	1 158 620.10 €	
Recettes	B	1 599 471.18 €	
Déficit n-1	A'	1 201 949.03 €	
<b>Résultat</b>	<b>C = B - A - A'</b>	<b>- 761 097.95 €</b>	

Ventilation des dépenses d'investissement



Ventilation des recettes d'investissement



**REPUBLIQUE FRANÇAISE**

Accusé de réception en préfecture  
078-257801340-20240704-240620-6-DE  
Date de télétransmission : 04/07/2024  
Date de réception préfecture : 04/07/2024

**SYNDICAT INTERCONNUNAL - SICGP dont la population est de 3500  
habitants et plus - DÔME - PISCINE INTERCOMMUNALE (1)**

**AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)**

Numéro SIRET : 25780134000015

POSTE COMPTABLE : SAINT-GERMAIN-EN-LAYE COLLECTIVITES LOCALES

**M 14**

**Compte administratif  
voté par nature**

**BUDGET : PISCINE (3)**

**ANNEE 2023**

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

# Sommaire

Accusé de réception en préfecture  
078-257801340-20240704-240620-6-DE  
Date de télétransmission : 04/07/2024  
Date de réception préfecture : 04/07/2024

## I - Informations générales (5)

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5

## II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	8
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	12

## III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	13
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	15
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	16
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	17
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	18

## IV - Annexes (6)

### A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	Sans Objet
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	Sans Objet
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	Sans Objet
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	19
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	20
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	24
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	25
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	26
A2.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	28
A2.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	29
A2.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	30
A2.9 - Etat de la dette - Autres dettes	31
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	32
A4 - Etat des provisions	33
A5 - Etalement des provisions	34
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	35
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	36
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Fonctionnement (3)	Sans Objet
A7.2.2 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Investissement (3)	Sans Objet
A7.3.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (4)	Sans Objet
A7.3.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (4)	Sans Objet
A7.4.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	Sans Objet
A7.4.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	Sans Objet
A8 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Sans Objet
A10.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées	37
A10.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties	39
A10.3 - Opérations liées aux cessions	Sans Objet
A10.4 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées	Sans Objet
A10.5 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties	Sans Objet
A11 - Etat des travaux en régie	Sans Objet
A12 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale	Sans Objet

### B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B1.7 - Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions	40

	Sans Objet
Accusé de réception en préfecture 078-257801340-20240704-240620-6-DE	Sans Objet
Date de télétransmission : 04/07/2024	Sans Objet
Date de réception préfecture : 04/07/2024	Sans Objet

- B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents
- B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents
- B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale

**C - Autres éléments d'informations**

- C1.1 - Etat du personnel 41
- C1.2 - Actions de formation des élus 45
- C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier Sans Objet
- C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement Sans Objet
- C3.2 - Liste des établissements publics créés Sans Objet
- C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe Sans Objet
- C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe Sans Objet
- C3.5 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes Sans Objet
- C3.6 - Identification des flux croisés Sans Objet
- C4 - Suivi des opérations au titre du nouveau programme national de renouvellement urbain Sans Objet

**D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures**

- D1 - Décision en matière de taux de contributions directes Sans Objet
- D2 - Arrêté et signatures 46

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Il n'a cependant pas à être produit par les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (article L. 2221-11 du CGCT).

(3) Cf. article R. 2313-3 du CCGT.

(4) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers.

(5) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « Informations générales » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.

(6) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

<b>Code INSEE</b> 78551	<b>DÔME - PISCINE INTERCOMMUNALE</b> <b>PISCINE</b>	Accusé de réception en préfecture 078-257801340-20240704-2406206 DE Date de télétransmission : 04/07/2024 Date de réception préfecture : 04/07/2024	<b>CA</b> <b>2023</b>
----------------------------	--	--	--------------------------

<b>I – INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES</b>	<b>A</b>

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	105970
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i> ) :	
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
0.00	0.00	0.00	0.00

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses d'exploitation / Dépenses réelles de fonctionnement	92.75	
2	Produit d'exploitation domaine / Recettes réelles de fonctionnement	48.23	
3	Transferts reçus / Recettes réelles de fonctionnement	47.19	
4	Emprunts réalisés / Dépenses d'équipement brut		
5	Encours de la dette	11228876.67	

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

<b>I – INFORMATIONS GENERALES</b>	Accusé de réception en préfecture 076-257801340-20230704-240620-0-DE	<b>I</b>
<b>MODALITES DE VOTE DU BUDGET</b>	Date de télétransmission : 04/07/2024 Date de réception préfecture : 04/07/2024	<b>B</b>

### POUR MEMOIRE<sup>(1)</sup>

- I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau (2) du chapitre pour la section de fonctionnement.
  - au niveau (2) du chapitre pour la section d'investissement.
    - sans (3) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
    - avec (4) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (5) .

(1) Rappeler les modalités relatives au vote du budget.

(2) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(3) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(4) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(5) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° ..... du .....).

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	Accusé de réception en préfecture 076-257801340-20230704-240620-DE	<b>II</b>
<b>VUE D'ENSEMBLE</b>	Date de télétransmission : 04/07/2024	<b>A1</b>
	Date de réception préfecture : 04/07/2024	

## EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	4 332 645,99	G	5 030 568,70
	Section d'investissement	B	1 158 620,10	H	1 599 471,18

		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	0,00 (si déficit)	I	493 779,30 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	1 201 949,03 (si déficit)	J	0,00 (si excédent)

		=		=	
TOTAL (réalisations + reports)		= A+B+C+D	6 693 215,12	= G+H+I+J	7 123 819,18

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	196 569,87	L	91 597,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	196 569,87	= K+L	91 597,00

RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E	4 332 645,99	= G+I+K	5 524 348,00
	Section d'investissement	= B+D+F	2 557 139,00	= H+J+L	1 691 068,18
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	6 889 784,99	= G+H+I+J+K+L	7 215 416,18

## DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre		
<b>TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>		E	0,00	K	0,00
011	Charges à caractère général	0,00			
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00			
014	Atténuations de produits	0,00			
65	Autres charges de gestion courante	0,00			
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00			
66	Charges financières	0,00			
67	Charges exceptionnelles	0,00			
70	Produits services, domaine et ventes div				0,00
73	Impôts et taxes				0,00
74	Dotations et participations				0,00
75	Autres produits de gestion courante				0,00
013	Atténuations de charges				0,00
76	Produits financiers				0,00
77	Produits exceptionnels				0,00
<b>TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		F	196 569,87	L	91 597,00
010	Stocks (4)	0,00			0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations				0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00			80 125,00
13	Subventions d'investissement	0,00			0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00			0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)	0,00			0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00			0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00			0,00

**DÔME - PISCINE INTERCOMMUNALE - PISCINE - CA - 2023**

<b>Chap.</b>	<b>Libellé</b>	<b>Dépenses engagées non mandatées</b>	<b>Titres restant à émettre</b>
			Accusé de réception en préfecture 078-257801340-20240704-240620-6-DE Date de télétransmission : 04/07/2024 Date de réception préfecture : 04/07/2024
<b>21</b>	<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>74 126,31</b>	<b>0,00</b>
<b>22</b>	<b>Immobilisations reçues en affectation (5)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>23</b>	<b>Immobilisations en cours</b>	<b>122 443,56</b>	<b>11 472,00</b>
<b>26</b>	<b>Participat° et créances rattachées</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>27</b>	<b>Autres immobilisations financières</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(2) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de compte, tant en dépenses qu'en recettes.

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	Accusé de réception en préfecture 076-257801340-20230704-240029-0-DE	<b>II</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES</b>	Date de télétransmission : 04/07/2024	<b>A2</b>
	Date de réception en préfecture : 04/07/2024	

**DEPENSES DE FONCTIONNEMENT**

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charg. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	1 685 115,00	1 417 153,84	138 812,95	0,00	129 148,21
012	Charges de personnel, frais assimilés	2 374 000,00	2 314 222,26	19 709,05	0,00	40 068,69
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	57 098,00	51 754,25	0,00	0,00	5 343,75
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses de gestion courante</b>		<b>4 116 213,00</b>	<b>3 783 130,35</b>	<b>158 522,00</b>	<b>0,00</b>	<b>174 560,65</b>
66	Charges financières	220 157,00	186 742,99	0,00	0,00	33 414,01
67	Charges exceptionnelles	152 199,00	67 067,45	53 223,72	0,00	31 907,83
68	Dotations provisions semi-budgétaires (1)	862,32	862,32			0,00
022	Dépenses imprévues	90 729,98				
<b>Total des dépenses réelles de fonctionnement</b>		<b>4 580 161,30</b>	<b>4 037 803,11</b>	<b>211 745,72</b>	<b>0,00</b>	<b>330 612,47</b>
023	Virement à la section d'investissement (2)	922 018,00				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	83 230,00	83 097,16			132,84
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
<b>Total des dépenses d'ordre de fonctionnement</b>		<b>1 005 248,00</b>	<b>83 097,16</b>			<b>922 150,84</b>
<b>TOTAL</b>		<b>5 585 409,30</b>	<b>4 120 900,27</b>	<b>211 745,72</b>	<b>0,00</b>	<b>1 252 763,31</b>
<b>Pour information</b>		(3) <b>0,00</b>				
<b>D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1</b>						

**RECETTES DE FONCTIONNEMENT**

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	36 735,00	35 082,85	2 540,43	0,00	-888,28
70	Produits services, domaine et ventes div	2 454 735,00	2 093 848,90	303 004,83	0,00	57 881,27
73	Impôts et taxes	2 334 096,78	2 332 934,00	0,00	0,00	1 162,78
74	Dotations et participations	4 407,00	3 388,57	0,00	0,00	1 018,43
75	Autres produits de gestion courante	25 401,00	29 604,38	0,00	0,00	-4 203,38
<b>Total des recettes de gestion courante</b>		<b>4 855 374,78</b>	<b>4 494 858,70</b>	<b>305 545,26</b>	<b>0,00</b>	<b>54 970,82</b>
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	45 905,00	48 689,52	0,00	0,00	-2 784,52
78	Reprises provisions semi-budgétaires (1)	190 350,22	181 475,22			8 875,00
<b>Total des recettes réelles de fonctionnement</b>		<b>5 091 630,00</b>	<b>4 725 023,44</b>	<b>305 545,26</b>	<b>0,00</b>	<b>61 061,30</b>
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	0,00	0,00			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
<b>Total des recettes d'ordre de fonctionnement</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>			<b>0,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>5 091 630,00</b>	<b>4 725 023,44</b>	<b>305 545,26</b>	<b>0,00</b>	<b>61 061,30</b>
<b>Pour information</b>		(3) <b>493 779,30</b>				
<b>R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1</b>						

(1) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(2) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	Accusé de réception en préfecture 078-257801340-20240704-240620-6-DF	<b>II</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES</b>	Date de télétransmission : 04/07/2024 Date de réception préfecture : 04/07/2024	<b>A3</b>

**DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	16 842,00	7 842,00	0,00	9 000,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	154 082,65	65 857,07	74 126,31	14 099,27
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	528 381,60	371 635,60	122 443,56	34 302,44
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des dépenses d'équipement</b>	<b>699 306,25</b>	<b>445 334,67</b>	<b>196 569,87</b>	<b>57 401,71</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	714 000,00	713 285,43	0,00	714,57
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
	<b>Total des dépenses financières</b>	<b>714 000,00</b>	<b>713 285,43</b>	<b>0,00</b>	<b>714,57</b>
45...	<b>Total des op. pour compte de tiers (6)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>	<b>1 413 306,25</b>	<b>1 158 620,10</b>	<b>196 569,87</b>	<b>58 116,28</b>
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
	<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>1 413 306,25</b>	<b>1 158 620,10</b>	<b>196 569,87</b>	<b>58 116,28</b>
	<b>Pour information</b>	(2) <b>1 201 949,03</b>			
	<b>D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1</b>				

**RECETTES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	47 052,00	33 444,00	11 472,00	2 136,00
	<b>Total des recettes d'équipement</b>	<b>47 052,00</b>	<b>33 444,00</b>	<b>11 472,00</b>	<b>2 136,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	131 725,00	51 699,74	80 125,00	-99,74
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (7)	1 431 230,28	1 431 230,28	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	
	<b>Total des recettes financières</b>	<b>1 562 955,28</b>	<b>1 482 930,02</b>	<b>80 125,00</b>	<b>-99,74</b>
45...	<b>Total des op. pour le compte de tiers (6)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>	<b>1 610 007,28</b>	<b>1 516 374,02</b>	<b>91 597,00</b>	<b>2 036,26</b>
021	Virement de la sect° de fonctionnement (1)	922 018,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	83 230,00	83 097,16		132,84
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
	<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>	<b>1 005 248,00</b>	<b>83 097,16</b>		<b>922 150,84</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>2 615 255,28</b>	<b>1 599 471,18</b>	<b>91 597,00</b>	<b>924 187,10</b>

**DÔME - PISCINE INTERCOMMUNALE - PISCINE - CA - 2023**

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser accusé de réception en préfecture 078-25000411240704240620-6-DE Date de rétrotransmission : 04/07/2024	Crédits annulés
	<b>Pour information</b> <b>R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1</b>	(2) <b>0,00</b>			

(1) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(2) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

(3) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	Accusé de réception en préfecture 076-257801340-20240704-240620-0-DE	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE DU BUDGET</b>	Date de télétransmission : 04/07/2024	<b>B1</b>
	Date de réception préfecture : 04/07/2024	

**1 – Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)**

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	1 555 966,79		1 555 966,79
012	Charges de personnel, frais assimilés	2 333 931,31		2 333 931,31
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	51 754,25		51 754,25
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	186 742,99	0,00	186 742,99
67	Charges exceptionnelles	120 291,17	0,00	120 291,17
68	Dot. aux amortissements et provisions	862,32	83 097,16	83 959,48
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
<b>Dépenses de fonctionnement – Total</b>		<b>4 249 548,83</b>	<b>83 097,16</b>	<b>4 332 645,99</b>
<b>Pour information</b>				<b>0,00</b>
<b>D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1</b>				<b>0,00</b>

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	713 285,43	0,00	713 285,43
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
19	<i>Neutral. et régul. d'opérations (5)</i>		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	7 842,00	0,00	7 842,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	65 857,07	0,00	65 857,07
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	371 635,60	0,00	371 635,60
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)</i>		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (5)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (5)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
<b>Dépenses d'investissement – Total</b>		<b>1 158 620,10</b>	<b>0,00</b>	<b>1 158 620,10</b>
<b>Pour information</b>				<b>1 201 949,03</b>
<b>D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1</b>				<b>1 201 949,03</b>

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	Accusé de réception en préfecture 076-257801340-20240704-240620-6-DE	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE DU BUDGET</b>	Date de télétransmission : 04/07/2024	<b>B2</b>
	Date de réception préfecture : 04/07/2024	

## 2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	37 623,28		37 623,28
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	2 396 853,73		2 396 853,73
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	2 332 934,00		2 332 934,00
74	Dotations et participations	3 388,57		3 388,57
75	Autres produits de gestion courante	29 604,38	0,00	29 604,38
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	48 689,52	0,00	48 689,52
78	Reprise sur amortissements et provisions	181 475,22	0,00	181 475,22
79	Transferts de charges		0,00	0,00
	<b>Recettes de fonctionnement – Total</b>	<b>5 030 568,70</b>	<b>0,00</b>	<b>5 030 568,70</b>
	<b>Pour information</b>			<b>493 779,30</b>
	<b>R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1</b>			

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	51 699,74	0,00	51 699,74
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	1 431 230,28		1 431 230,28
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles(5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation(5)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(5)	33 444,00	0,00	33 444,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		83 097,16	83 097,16
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (4)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
	<b>Recettes d'investissement – Total</b>	<b>1 516 374,02</b>	<b>83 097,16</b>	<b>1 599 471,18</b>
	<b>Pour information</b>			<b>0,00</b>
	<b>R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1</b>			

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	Accusé de réception en préfecture 076 257801340 20240704 240629 6 DE Date de transmission : 04/07/2024 Date de réception préfecture : 04/07/2024	<b>III</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES</b>		<b>A1</b>

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
<b>011</b>	<b>Charges à caractère général</b>	<b>1 685 115,00</b>	<b>1 417 153,84</b>	<b>138 812,95</b>	<b>0,00</b>	<b>129 148,21</b>
60611	Eau et assainissement	134 000,00	132 563,56	0,00	0,00	1 436,44
60612	Energie - Electricité	825 000,00	734 522,36	84 579,27	0,00	5 898,37
60622	Carburants	2 500,00	2 590,65	0,00	0,00	-90,65
60623	Alimentation	1 550,00	949,66	0,00	0,00	600,34
60624	Produits de traitement	29 050,00	27 021,64	0,00	0,00	2 028,36
60631	Fournitures d'entretien	25 100,00	24 173,41	0,00	0,00	926,59
60632	Fournitures de petit équipement	9 200,00	5 427,74	0,00	0,00	3 772,26
60636	Vêtements de travail	9 000,00	4 965,04	0,00	0,00	4 034,96
6064	Fournitures administratives	5 500,00	3 451,41	0,00	0,00	2 048,59
6068	Autres matières et fournitures	67 850,00	64 484,28	0,00	0,00	3 365,72
611	Contrats de prestations de services	148 550,00	127 160,87	13 245,80	0,00	8 143,33
6135	Locations mobilières	45 900,00	41 822,89	236,05	0,00	3 841,06
61521	Entretien terrains	5 850,00	0,00	1 404,00	0,00	4 446,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	14 700,00	0,00	9 780,00	0,00	4 920,00
61551	Entretien matériel roulant	2 300,00	1 580,44	0,00	0,00	719,56
61558	Entretien autres biens mobiliers	10 350,00	6 489,38	0,00	0,00	3 860,62
6156	Maintenance	82 250,00	79 300,00	158,53	0,00	2 791,47
6161	Multirisques	27 975,00	28 946,51	0,00	0,00	-971,51
617	Etudes et recherches	25 000,00	3 035,40	0,00	0,00	21 964,60
6182	Documentation générale et technique	8 080,00	7 618,91	0,00	0,00	461,09
6184	Versements à des organismes de formation	40 000,00	17 227,06	9 280,00	0,00	13 492,94
6185	Frais de colloques et de séminaires	4 000,00	1 224,50	0,00	0,00	2 775,50
6188	Autres frais divers	28 400,00	25 178,89	129,30	0,00	3 091,81
6226	Honoraires	45 000,00	23 607,83	20 000,00	0,00	1 392,17
6227	Frais d'actes et de contentieux	1 050,00	1 050,00	0,00	0,00	0,00
6231	Annonces et insertions	13 500,00	4 610,98	0,00	0,00	8 889,02
6236	Catalogues et imprimés	6 690,00	4 290,00	0,00	0,00	2 400,00
6238	Divers	13 060,00	7 414,75	0,00	0,00	5 645,25
6241	Transports de biens	5 000,00	4 682,43	0,00	0,00	317,57
6247	Transports collectifs	2 600,00	2 416,33	0,00	0,00	183,67
6251	Voyages et déplacements	4 200,00	2 841,24	0,00	0,00	1 358,76
6257	Réceptions	7 000,00	2 733,78	0,00	0,00	4 266,22
6261	Frais d'affranchissement	10,00	21,30	0,00	0,00	-11,30
6262	Frais de télécommunications	16 500,00	12 145,34	0,00	0,00	4 354,66
627	Services bancaires et assimilés	7 120,00	5 259,53	0,00	0,00	1 860,47
6281	Concours divers (cotisations)	3 050,00	1 565,23	0,00	0,00	1 484,77
6283	Frais de nettoyage des locaux	6 750,00	3 748,50	0,00	0,00	3 001,50
6288	Autres services extérieurs	1 130,00	1 032,00	0,00	0,00	98,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	350,00	0,00	0,00	0,00	350,00
<b>012</b>	<b>Charges de personnel, frais assimilés</b>	<b>2 374 000,00</b>	<b>2 314 222,26</b>	<b>19 709,05</b>	<b>0,00</b>	<b>40 068,69</b>
6218	Autre personnel extérieur	45 600,00	32 809,55	19 709,05	0,00	-6 918,60
6331	Versement mobilité	27 300,00	26 661,00	0,00	0,00	639,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	6 800,00	6 631,00	0,00	0,00	169,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	23 400,00	22 658,63	0,00	0,00	741,37
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	4 900,00	3 953,00	0,00	0,00	947,00
64111	Rémunération principale titulaires	470 100,00	443 639,35	0,00	0,00	26 460,65
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	34 900,00	31 768,50	0,00	0,00	3 131,50
64118	Autres indemnités titulaires	240 500,00	238 187,64	0,00	0,00	2 312,36
64131	Rémunérations non tit.	861 800,00	877 532,19	0,00	0,00	-15 732,19
6417	Rémunérations des apprentis	39 000,00	31 650,23	0,00	0,00	7 349,77
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	339 200,00	329 457,00	0,00	0,00	9 743,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	191 100,00	182 763,11	0,00	0,00	8 336,89
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	35 400,00	35 228,00	0,00	0,00	172,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	28 500,00	31 488,42	0,00	0,00	-2 988,42
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	6 500,00	1 134,00	0,00	0,00	5 366,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	2 000,00	1 755,14	0,00	0,00	244,86
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	8 500,00	8 936,61	0,00	0,00	-436,61
6475	Médecine du travail, pharmacie	8 500,00	7 968,89	0,00	0,00	531,11
<b>014</b>	<b>Atténuations de produits</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>65</b>	<b>Autres charges de gestion courante</b>	<b>57 098,00</b>	<b>51 754,25</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>5 343,75</b>
6512	Droits d'utilisat° - informatique nuage	8 600,00	6 049,20	0,00	0,00	2 550,80
6518	Autres	21 600,00	18 236,13	0,00	0,00	3 363,87
6531	Indemnités	22 000,00	21 899,94	0,00	0,00	100,06
6533	Cotisations de retraite	1 500,00	1 930,50	0,00	0,00	-430,50
6534	Cotis. de sécurité sociale - part patron	2 700,00	2 585,00	0,00	0,00	115,00
6541	Créances admises en non-valeur	697,00	697,00	0,00	0,00	0,00

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
65888	Autres	1,00	356,48	0,00	0,00	-355,48
<b>656</b>	<b>Frais fonctionnement des groupes d'élus</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)</b>		<b>4 116 213,00</b>	<b>3 783 130,35</b>	<b>158 522,00</b>	<b>0,00</b>	<b>174 560,65</b>
<b>66</b>	<b>Charges financières (b)</b>	<b>220 157,00</b>	<b>186 742,99</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>33 414,01</b>
66111	Intérêts réglés à l'échéance	230 500,00	228 968,70	0,00	0,00	1 531,30
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-10 593,00	-42 404,76	0,00	0,00	31 811,76
6615	Intérêts comptes courants et de dépôts	50,00	22,14	0,00	0,00	27,86
6688	Autres	200,00	156,91	0,00	0,00	43,09
<b>67</b>	<b>Charges exceptionnelles (c)</b>	<b>152 199,00</b>	<b>67 067,45</b>	<b>53 223,72</b>	<b>0,00</b>	<b>31 907,83</b>
6711	Intérêts moratoires, pénalités / marché	10 000,00	10 000,00	0,00	0,00	0,00
6713	Secours et dots	2 800,00	0,00	2 780,00	0,00	20,00
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	43 444,00	42 633,93	0,00	0,00	810,07
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	95 655,00	14 133,52	50 443,72	0,00	31 077,76
678	Autres charges exceptionnelles	300,00	300,00	0,00	0,00	0,00
<b>68</b>	<b>Dotations provisions semi-budgétaires (d) (3)</b>	<b>862,32</b>	<b>862,32</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
6817	Dot. prov. dépréc. actifs circulants	862,32	862,32	0,00	0,00	0,00
<b>022</b>	<b>Dépenses imprévues (e)</b>	<b>90 729,98</b>				
<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e</b>		<b>4 580 161,30</b>	<b>4 037 803,11</b>	<b>211 745,72</b>	<b>0,00</b>	<b>330 612,47</b>
<b>023</b>	<b>Virement à la section d'investissement</b>	<b>922 018,00</b>	<b>0,00</b>			<b>922 018,00</b>
<b>042</b>	<b>Opérat° ordre transfert entre sections (4) (5) (6)</b>	<b>83 230,00</b>	<b>83 097,16</b>			<b>132,84</b>
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	83 230,00	83 097,16			132,84
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		<b>1 005 248,00</b>	<b>83 097,16</b>			<b>922 150,84</b>
<b>043</b>	<b>Opérat° ordre intérieur de la section (7)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>			<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE</b>		<b>1 005 248,00</b>	<b>83 097,16</b>			<b>922 150,84</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)</b>		<b>5 585 409,30</b>	<b>4 120 900,27</b>	<b>211 745,72</b>	<b>0,00</b>	<b>1 252 763,31</b>
Pour information		0,00				
<b>D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1</b>						

**Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (2)**

Montant des ICNE de l'exercice	15 005,06
Montant des ICNE de l'exercice N-1	57 409,82
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-42 404,76

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.
- (3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, *DF 042 = RI 040*.
- (5) Dont 675 et 676.
- (6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU BUDGET			III			
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES			A2			
Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
<b>013</b>	<b>Atténuations de charges</b>	<b>36 735,00</b>	<b>35 082,85</b>	<b>2 540,43</b>	<b>0,00</b>	<b>-888,28</b>
6419	Remboursements rémunérations personnel	36 735,00	35 082,85	2 540,43	0,00	-888,28
<b>70</b>	<b>Produits services, domaine et ventes div</b>	<b>2 454 735,00</b>	<b>2 093 848,90</b>	<b>303 004,83</b>	<b>0,00</b>	<b>57 881,27</b>
70323	Redev. occupat° domaine public communal	32 000,00	35 000,00	2 378,27	0,00	-5 378,27
70631	Redevances services à caractère sportif	1 650 500,00	1 373 724,40	220 058,98	0,00	56 716,62
70848	Mise à dispo personnel autres organismes	600 435,00	601 825,05	2 100,00	0,00	-3 490,05
70878	Remb. frais par d'autres redevables	171 800,00	83 299,45	78 467,58	0,00	10 032,97
<b>73</b>	<b>Impôts et taxes</b>	<b>2 334 096,78</b>	<b>2 332 934,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 162,78</b>
73111	Impôts directs locaux	2 334 096,78	2 332 934,00	0,00	0,00	1 162,78
<b>74</b>	<b>Dotations et participations</b>	<b>4 407,00</b>	<b>3 388,57</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 018,43</b>
744	FCTVA	1 600,00	581,57	0,00	0,00	1 018,43
74834	Etat - Compens. exonérat° taxes foncière	2 807,00	2 807,00	0,00	0,00	0,00
<b>75</b>	<b>Autres produits de gestion courante</b>	<b>25 401,00</b>	<b>29 604,38</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-4 203,38</b>
752	Revenus des immeubles	6 400,00	6 034,00	0,00	0,00	366,00
7588	Autres produits div. de gestion courante	19 001,00	23 570,38	0,00	0,00	-4 569,38
<b>TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013</b>		<b>4 855 374,78</b>	<b>4 494 858,70</b>	<b>305 545,26</b>	<b>0,00</b>	<b>54 970,82</b>
<b>76</b>	<b>Produits financiers (b)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>77</b>	<b>Produits exceptionnels (c)</b>	<b>45 905,00</b>	<b>48 689,52</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-2 784,52</b>
7718	Autres produits except. opérat° gestion	10 844,00	13 626,71	0,00	0,00	-2 782,71
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	928,00	928,88	0,00	0,00	-0,88
774	Subventions exceptionnelles	33 500,00	33 500,00	0,00	0,00	0,00
7788	Produits exceptionnels divers	633,00	633,93	0,00	0,00	-0,93
<b>78</b>	<b>Reprises provisions semi-budgétaires (d) (2)</b>	<b>190 350,22</b>	<b>181 475,22</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>8 875,00</b>
7817	Rep. prov. dépréc. actifs circulants	9 475,22	9 475,22	0,00	0,00	0,00
7875	Rep. prov. risques et charges exception.	180 875,00	172 000,00	0,00	0,00	8 875,00
<b>TOTAL DES RECETTES REELLES =a+b+c+d</b>		<b>5 091 630,00</b>	<b>4 725 023,44</b>	<b>305 545,26</b>	<b>0,00</b>	<b>61 061,30</b>
<b>042</b>	<b>Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4) (5)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>			<b>0,00</b>
<b>043</b>	<b>Opérat° ordre intérieur de la section (6)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>			<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>			<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)</b>		<b>5 091 630,00</b>	<b>4 725 023,44</b>	<b>305 545,26</b>	<b>0,00</b>	<b>61 061,30</b>
<b>Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1</b>		<b>493 779,30</b>				

#### Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(4) Dont 776.

(5) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU BUDGET		SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES			III B1
		Accusé de réception en préfecture 076-257801340-20240704-240620-0-DE Date de télétransmission : 04/07/2024 Date de réception préfecture : 04/07/2024			
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	16 842,00	7 842,00	0,00	9 000,00
2031	Frais d'études	9 000,00	0,00	0,00	9 000,00
2051	Concessions, droits similaires	7 842,00	7 842,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (sauf opérations)	154 082,65	65 857,07	74 126,31	14 099,27
2135	Installations générales, agencements	10 500,30	8 580,30	1 920,00	0,00
21538	Autres réseaux	8 149,79	6 210,60	0,00	1 939,19
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	501,00	501,07	0,00	-0,07
2181	Installat° générales, agencements	2 586,00	2 143,40	0,00	442,60
2183	Matériel de bureau et informatique	27 628,21	8 709,38	17 402,04	1 516,79
2184	Mobilier	7 734,60	2 446,86	687,65	4 600,09
2188	Autres immobilisations corporelles	96 982,75	37 265,46	54 116,62	5 600,67
22	Immobilisations reçues en affectation (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf opérations)	528 381,60	371 635,60	122 443,56	34 302,44
2313	Constructions	521 781,60	371 635,60	116 011,20	34 134,80
238	Avances versées commandes immo. incorp.	6 600,00	0,00	6 432,36	167,64
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>699 306,25</b>	<b>445 334,67</b>	<b>196 569,87</b>	<b>57 401,71</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	714 000,00	713 285,43	0,00	714,57
1641	Emprunts en euros	714 000,00	713 285,43	0,00	714,57
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>714 000,00</b>	<b>713 285,43</b>	<b>0,00</b>	<b>714,57</b>
<b>Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DEPENSES REELLES</b>		<b>1 413 306,25</b>	<b>1 158 620,10</b>	<b>196 569,87</b>	<b>58 116,28</b>
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00	0,00		0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (5)	0,00	0,00		0,00
	Charges transférées (6)	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00		0,00
<b>TOTAL DEPENSES D'ORDRE</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)</b>		<b>1 413 306,25</b>	<b>1 158 620,10</b>	<b>196 569,87</b>	<b>58 116,28</b>
<b>Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1</b>		<b>1 201 949,03</b>			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(3) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre d'opérations d'ordre, DI 040=RF 042.

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Dont 192.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041=RI 041.

III – VOTE DU BUDGET		SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES		III B2	
		Accusé de réception en préfecture 076-257801340-20240704-240620-6-DE Date de télétransmission : 04/07/2024 Date de réception préfecture : 04/07/2024			
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées(hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	47 052,00	33 444,00	11 472,00	2 136,00
2313	Constructions	47 052,00	33 444,00	11 472,00	2 136,00
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>47 052,00</b>	<b>33 444,00</b>	<b>11 472,00</b>	<b>2 136,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 562 955,28	1 482 930,02	80 125,00	-99,74
10222	FCTVA	131 725,00	51 699,74	80 125,00	-99,74
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	1 431 230,28	1 431 230,28	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	
<b>Total des recettes financières</b>		<b>1 562 955,28</b>	<b>1 482 930,02</b>	<b>80 125,00</b>	<b>-99,74</b>
<b>Total des recettes d'opérations pour compte de tiers</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES RECETTES REELLES</b>		<b>1 610 007,28</b>	<b>1 516 374,02</b>	<b>91 597,00</b>	<b>2 036,26</b>
021	Virement de la sect° de fonctionnement	922 018,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4)	83 230,00	83 097,16		132,84
28051	Concessions et droits similaires	0,00	9 788,40		-9 788,40
281538	Autres réseaux	0,00	694,00		-694,00
28158	Autres installat°, matériel et outillage	0,00	750,00		-750,00
28182	Matériel de transport	0,00	2 888,00		-2 888,00
28183	Matériel de bureau et informatique	22 310,00	18 481,08		3 828,92
28184	Mobilier	0,00	8 273,66		-8 273,66
28188	Autres immo. corporelles	60 920,00	42 222,02		18 697,98
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>1 005 248,00</b>	<b>83 097,16</b>		<b>922 150,84</b>
041	Opérations patrimoniales (5)	0,00	0,00		0,00
<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>		<b>1 005 248,00</b>	<b>83 097,16</b>		<b>922 150,84</b>
<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)</b>		<b>2 615 255,28</b>	<b>1 599 471,18</b>	<b>91 597,00</b>	<b>924 187,10</b>
<b>Pour information</b>		<b>0,00</b>			
<b>R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1</b>					

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	Accusé de réception en préfecture 076-257801340-20240704-240620-0-DE	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	Date de télétransmission : 04/07/2024 Date de réception préfecture : 04/07/2024	<b>B3</b>

Cet état ne contient pas d'information.

## IV – ANNEXES

## ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE

IV  
A2.1

## A2.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant dû au 31/12/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
9623751073A	11/05/2023	0,00	10 000,00	22,14	10 000,00	0,00
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	10 000,00	22,14	10 000,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615.

## IV – ANNEXES

## ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

## A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
<b>163 Emprunts obligataires (Total)</b>					0,00									
<b>164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)</b>					15 430 000,00									
1641 Emprunts en euros (total)					15 430 000,00									
10278 00596 20031804	Crédit Mutuel	20/02/2017	30/06/2017	30/06/2022	8 000 000,00	F	Taux Fixe	1,380	1,380	EUR	T	C	O	A-1
1301/101/004	Société Générale	13/11/2015	01/07/2016	01/10/2016	2 300 000,00	F	Taux Fixe	1,830	1,870	EUR	T	C	O	A-1
268716G	Caisse d'Epargne	28/03/2022	03/04/2022	03/07/2022	2 300 000,00	F	Taux Fixe	1,550	1,560	EUR	T	C	O	A-1
9329018	Caisse d'Epargne	12/12/2013	20/12/2013	15/01/2014	330 000,00	F	Taux Fixe	3,460	0,000	EUR	T	P	O	A-1
MIN523229EUR	La Banque Postale	10/12/2018	04/04/2019	01/08/2019	2 500 000,00	F	Taux Fixe	1,960	1,970	EUR	T	P	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
<b>165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)</b>					0,00									
<b>167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)</b>					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									

**DÔME - PISCINE INTERCOMMUNALE - PISCINE - CA - 2023**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat											Accusé de réception en préfecture 078-257801340-20240704-240620-6-DE Date de transmission : 04/07/2024 Date de réception préfecture : 10/07/2024			
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Régime de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)	
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel						
<b>168 Emprunts et dettes assimilés (Total)</b>					0,00										
1681 Autres emprunts (total)					0,00										
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00										
1687 Autres dettes (total)					0,00										
<b>Total général</b>					<b>15 430 000,00</b>										

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE</b>	<b>A2.2</b>

**A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
<b>163 Emprunts obligataires (Total)</b>		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
<b>164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)</b>		0,00		11 228 876,67					713 629,31	228 624,82	0,00	15 005,06
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		11 228 876,67					713 629,31	228 624,82	0,00	15 005,06
10278 00596 20031804	N	0,00	A-1	5 700 000,00	14,25	F	Taux Fixe	1,380	300 000,00	123 165,00	0,00	216,10
1301/101/004	N	0,00	A-1	1 188 333,43	7,50	F	Taux Fixe	1,830	153 333,32	23 825,67	0,00	0,00
268716G	N	0,00	A-1	2 070 000,02	13,26	F	Taux Fixe	1,550	153 333,32	33 570,42	0,00	7 759,69
9329018	N	0,00	A-1	135 297,91	5,20	F	Taux Fixe	3,460	23 110,34	5 183,22	0,00	205,77
MIN523229EUR	N	0,00	A-1	2 135 245,31	20,33	F	Taux Fixe	1,960	83 852,33	42 880,51	0,00	6 823,50
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
<b>165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)</b>		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
<b>167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)</b>		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
<b>168 Emprunts et dettes assimilés (Total)</b>		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

**DÔME - PISCINE INTERCOMMUNALE - PISCINE - CA - 2023**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
<b>Total général</b>		0,00		11 228 876,67					713 629,31	228 624,82	0,00	15 005,06

Accusé de réception en préfecture  
078-257801340-20240704-240620-6-DE  
Date de télétransmission : 04/07/2024  
Date de réception préfecture : 04/07/2024

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

## IV – ANNEXES

IV

## ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

A2.3

## A2.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

## IV – ANNEXES

## ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

IV  
A2.4

## A2.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
<b>Structure</b>							
<b>(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)</b>	Nombre de produits	5	0	0	0	0	
	% de l'encours	99,99	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	11 228 876,67	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier</b>	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>(C) Option d'échange (swaption)</b>	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé</b>	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>(E) Multiplicateur jusqu'à 5</b>	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>(F) Autres types de structures</b>	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

## IV – ANNEXES

## ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

## A2.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE</b>	<b>A2.5</b>

### A2.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture							
		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
<b>Taux fixe (total)</b>						0,00	0,00		
<b>Taux variable simple (total)</b>						0,00	0,00		
<b>Taux complexe (total) (2)</b>						0,00	0,00		
<b>Total</b>						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

## IV – ANNEXES

## ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT

A2.6

## A2.6 – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristiques du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
	Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital	
<b>Total des dépenses au c/ 166 Refinancement de dette (3)</b>					0,00	0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes au c/ 166 Refinancement de dette (4)</b>					0,00	0,00							0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

(7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

(13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

## IV – ANNEXES

### ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N

A2.7

#### A2.7 – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N (1)

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)						Nominal		Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)		Capital restant dû au 31/12/N	ICNE de l'exercice	Annuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)	
				Contrat initial	Contrat renégocié	Contrat initial			Contrat renégocié			Contrat initial	Contrat renégocié (5)	Contrat initial	Contrat renégocié			Intérêts	Capital
						Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.	Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.								
10278 00596 20031804	20/02/2017	30/06/2023	Crédit Mutuel	14,00	14,25	F	Taux Fixe	1,380	F	Taux Fixe	1,390	8 000 000,00	5 900 000,00	C A	C T	0,00	216,10	123 165,00	300 000,00
<b>Total</b>												8 000 000,00	5 900 000,00			0,00	216,10	123 165,00	300 000,00

(1) Inscrire les emprunts renégociés au cours de l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).

(5) Nominal à la date de renégociation.

(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement, indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres.

- Pour la périodicité de remboursement, indiquer A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

Accusé de réception en préfecture  
078-257801340-20240704-240620-61DE  
Date de télétransmission : 04/07/2024  
Date de réception préfecture : 04/07/2024

**IV – ANNEXES****IV**

**ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE**  
**DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME**

**A2.8****A2.8 – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)**

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 31/12 de l'exercice	Annuité payée au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
<b>TOTAL</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dettes provenant d'émissions obligataires(ex : émissions publiques ou privées)</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

<b>IV – ANNEXES</b>	Accusé de réception en préfecture 076-237801340-20240704-240620-8-DE	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – AUTRES DETTES</b>	Date de télétransmission : 04/07/2024 Date de réception préfecture : 04/07/2024	<b>A2.9</b>

**A2.9 – AUTRES DETTES**

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

<b>IV – ANNEXES</b>	Accusé de réception en préfecture 078-257801340-20240704-240620-6-DF	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>	Date de télétransmission : 04/07/2024	
<b>METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS</b>	Date de réception préfecture : 04/07/2024	<b>A3</b>

**A3 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES**

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE			Délibération du
<b>Biens de faible valeur</b> Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 720.00 €			2017-06-20
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Logiciels	2	17/06/2017
L	Frais d'études	5	17/06/2017
L	Frais de recherche et de développement	5	17/06/2017
L	Voitures	5	17/06/2017
L	Camions et véhicules industriels	8	17/06/2017
L	Mobilier	6	17/06/2017
L	Matériel de bureau électrique ou électronique	3	17/06/2017
L	Matériel informatique	3	17/06/2017
L	Matériels classiques	10	17/06/2017
L	Coffre-fort	10	17/06/2017
L	Installations et appareils de chauffage	10	17/06/2017
L	Appareils de levage-ascenseurs	20	17/06/2017
L	Appareils de laboratoire	10	17/06/2017
L	Equipements de garage et ateliers	10	17/06/2017
L	Equipements des cuisines	10	17/06/2017
L	Equipements sportifs	10	17/06/2017
L	Installations de voirie	10	17/06/2017
L	Plantations	20	17/06/2017
L	Autres agencements et aménagement de terrains	20	17/06/2017
L	Matériel espaces verts	5	17/06/2017

<b>IV – ANNEXES</b>	Accusé de réception en préfecture 078-257801340-20240704-240620-6-DF Date de télétransmission : 04/07/2024 Date de réception préfecture : 04/07/2024	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS</b>		<b>A4</b>

**A4 – ETAT DES PROVISIONS**

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
<b>PROVISIONS BUDGETAIRES</b>						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL PROVISIONS BUDGETAIRES</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES</b>						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		250 000,00	250 000,00	172 000,00	78 000,00
Dossier contentieux des travaux de réhabilitation	0,00	31/12/2022	250 000,00	250 000,00	172 000,00	78 000,00
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES</b>	<b>0,00</b>		<b>250 000,00</b>	<b>250 000,00</b>	<b>172 000,00</b>	<b>78 000,00</b>

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

<b>IV – ANNEXES</b>	Accusé de réception en préfecture 078-257801340-20240704-240620-6-DF	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN ETALEMENT DES PROVISIONS</b>	Date de télétransmission : 04/07/2024 Date de réception préfecture : 04/07/2024	<b>A5</b>

**A5 – ETALEMENT DES PROVISIONS (1)**

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étalement.

<b>IV – ANNEXES</b>	Accusé de réception en préfecture 078-257801340-20240704-240620-6-DF	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>	Date de télétransmission : 04/07/2024	
<b>EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES</b>	Date de réception préfecture : 04/07/2024	<b>A6.1</b>

**DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
<b>DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B</b>		<b>714 000,00</b>	<b>I 713 285,43</b>
<b>16 Emprunts et dettes assimilées (A)</b>		<b>714 000,00</b>	<b>713 285,43</b>
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	714 000,00	713 285,43
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
<b>Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
<b>Dépenses à couvrir par des ressources propres</b>	<b>713 285,43</b>	<b>196 569,87</b>	<b>1 201 949,03</b>	<b>2 111 804,33</b>

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

<b>IV – ANNEXES</b>	Accusé de réception en préfecture 078-257801340-20240704-240620-6-DE	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>	Date de télétransmission : 04/07/2024	
<b>EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES</b>	Date de réception préfecture : 04/07/2024	<b>A6.2</b>

**RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
<b>RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b</b>		<b>1 136 973,00</b>	<b>III 134 796,90</b>
<b>Ressources propres externes de l'année (a)</b>		<b>131 725,00</b>	<b>51 699,74</b>
10222	FCTVA	131 725,00	51 699,74
10223	TLE	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	0,00	0,00
10228	Autres fonds	0,00	0,00
13146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13156	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13246	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13256	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
<b>Ressources propres internes de l'année (b) (2)</b>		<b>1 005 248,00</b>	<b>83 097,16</b>
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28051	Concessions et droits similaires	0,00	9 788,40
281538	Autres réseaux	0,00	694,00
28158	Autres installat°, matériel et outillage	0,00	750,00
28182	Matériel de transport	0,00	2 888,00
28183	Matériel de bureau et informatique	22 310,00	18 481,08
28184	Mobilier	0,00	8 273,66
28188	Autres immo. corporelles	60 920,00	42 222,02
29...	Prov. pour dépréciat° immobilisations		
39...	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Prov. dépréc. comptes de tiers		
59...	Prov. dépréc. comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	922 018,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R1068 de l'exercice précédent	TOTAL IV
<b>Total ressources propres disponibles</b>	<b>134 796,90</b>	<b>91 597,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 431 230,28</b>	<b>1 657 624,18</b>

	Montant
<b>Dépenses à couvrir par des ressources propres</b>	<b>II 2 111 804,33</b>
<b>Ressources propres disponibles</b>	<b>IV 1 657 624,18</b>
<b>Solde</b>	<b>V = IV – II (3) -454 180,15</b>

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.

<b>IV – ANNEXES</b>	Accusé de réception en préfecture 078-257801340-20240704-240620-6-DF	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>	Date de télétransmission : 04/07/2024 Date de réception préfecture : 04/07/2024	
<b>VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – ENTREES</b>		<b>A10.1</b>

**A10.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS**

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
16/02/2023	FAC. FA220448 DU 12/12/22 MANNEQUIN DE SAUVETAGE O	2 472,77	0,00	10
21/02/2023	FAUTEUIL CYCLOP + PAIRE ACCOUDOIRS REF.CYC01	487,76	0,00	1
21/02/2023	FAUTEUIL CYCLOP + PAIRE ACCOUDOIRS REF.CYCR01	458,58	0,00	1
21/02/2023	AUTEUIL STUDIO REF.STUR01H-BN/NO	229,83	0,00	1
21/02/2023	SIEGE HAUT GAMME REF.TON01-NO	258,38	0,00	1
28/03/2023	FAC. F1000442 DU 28/02/23 MODULE DE SUPERVISION	540,00	0,00	1
28/03/2023	FAC. F1000442 DU 28/02/23 MODULE TABLEAU DE BORD	972,00	0,00	2
28/03/2023	FAC. F1000442 DU 28/02/23 MODULE STATISTIQUES	1 944,00	0,00	2
28/03/2023	FAC. F1000442 DU 28/02/23 MODULE CRM ELIPILOT	2 376,00	0,00	2
30/03/2023	FAC. 23/0397 DU 28/03/23 PRESTATION CABLAGE INFORM	4 074,84	0,00	10
03/05/2023	FAC. 2023400724 DU 01/04/23 ACHAT ROUTEUR UNYC CIS	288,00	0,00	1
09/05/2023	FAC. AP46-2022 DU 31/12/22 MISE EN PLACE DE JARDIN	8 580,30	0,00	0
13/06/2023	FAC. 230400502 DU 05/05/23 LOGICIELLE 50 ACCES	423,60	0,00	1
13/06/2023	FAC. 230400502 DU 05/05/23 LOGICIELLE 100 ACCES	1 586,40	0,00	1
13/06/2023	FAC. 230400502 DU 05/05/23 BORNE WIFI U6 PRO	216,00	0,00	1
13/06/2023	FAC. 230400502 DU 05/05/23 BORNE WIFI U6 MESH	259,20	0,00	1
14/06/2023	FAC. 67062566 DU 27/04/23 MICRO CRAVATE A CONDENSA	95,00	0,00	1
14/06/2023	FAC. 67062566 DU 27/04/23 SYSTEME MICROPHONE	229,00	0,00	1
26/06/2023	FAC. FP23023299 DU 01/06/23 2 PACK DE 8 MOTOROLA X	757,92	0,00	1
26/06/2023	FAC. FP23023299 DU 01/06/23 1 PACK DE 6 MOTOROLA X	283,01	0,00	1
27/06/2023	FAC. 2001004355 DU 19/06/23 MEUBLE VITRINE 57X150	398,00	0,00	1
31/07/2023	FAC. 7001560167 DU 27/06/23 LAVE LINGE SECHANT CAN	541,30	0,00	1
31/07/2023	FAC. FA00032290 DU 30/06/23 EXTENSION DE BUREAU 1/	134,39	0,00	1
31/07/2023	FAC. FA00032290 DU 30/06/23 BUREAU DROIT SPACE II	280,92	0,00	1
16/08/2023	FAC. 23/0417 DU 07/07/23 TRX CABLAGE INFORATIQUE	2 135,76	0,00	10
15/09/2023	FAC. 2001009287 DU 08/09/23 MEUBLE VITRINE FABRIKÖ	199,00	0,00	1
28/09/2023	FAC. 5SG23FV10096323 DU 31/08/23 ACQUISITION LAVEU	7 568,23	0,00	10
18/10/2023	FAC. 5SG23FV10099771 DU 31/08/23 LAVEUSE AS5160 TR	7 199,95	0,00	10
18/10/2023	FAC. VFA102046418 DU 12/10/23 REMPLACEMENT EXTINCT	501,07	0,00	1
27/10/2023	FAC. 8639780477 DU 09/05/22 TRANSPALLETTE ELECTRIQU	1 197,26	394,00	10
30/10/2023	FAC. M007659561 DU 08/06/23 PERCOLATEUR 58 TASSES	288,00	0,00	1
23/11/2023	FAC. F1002302 DU 13/11/23 LECTEURS SANS CONTACT RF	336,60	0,00	1
23/11/2023	FAC. F1002302 DU 13/11/23 IMPRIMANTES DE TICKETS	550,80	0,00	1
23/11/2023	FAC. F1002302 DU 13/11/23 AFFICHEURS CLIENT	336,60	0,00	1
23/11/2023	FAC. AQT230145 DU 25/10/23 COMPRESSEUR ABAC 200 LI	3 048,00	0,00	10

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Accusé de réception en préfecture 078-257801340-20240704-240620-6-DE Date de réception préfecture : 04/07/2024	
			Amortissements	Durée de amortissement
23/11/2023	FAC. 5SG23FV10131616 DU 10/11/23 ASPIRATEUR POUS D	2 404,02	0,00	10
11/12/2023	FAC. 013890 DU 14/11/23 AQUABIKE HYDRORIDER PROFIX	8 670,00	0,00	10
11/12/2023	FAC. 231100583 DU 05/12/23 PC PORTABLE LENOVO THIN	2 190,72	0,00	3
11/12/2023	FAC. 231100583 DU 05/12/23 ECRAN LONOVO THINK VISI	765,60	0,00	3
11/12/2023	SACOCHÉ PC PORTABLE	50,40	0,00	1
11/12/2023	FAC. 231100583 DU 05/12/23 CASQUE USB BINAURAL UH3	95,04	0,00	1
11/12/2023	FAC. 231100583 DU 05/12/23 ALIMENTATION USB-C	58,80	0,00	1
13/12/2023	FAC. 231100582 DU 05/12/23 PC LENOVO THINKCENTRE M	2 690,42	0,00	3
13/12/2023	FAC. 231100582 DU 05/12/23 LENOVO 4Y PREMIER SUPPO	436,80	0,00	1
13/12/2023	FAC. 231100582 DU 05/12/23 ENSEMBLE CLAVIER & SOUR	110,40	0,00	1
13/12/2023	FAC. FC20546 DU 06/12/23 TRAMPOLINES AQUATIQUES L1	2 835,00	0,00	10
13/12/2023	FAC. 2065227789 DU 04/09/23 PANNEAU DE CLOTURE GRI	1 399,80	0,00	10
13/12/2023	FAC. 2065304286 DU 05/09/23 POTEAUX DE CLOTURE A E	743,60	0,00	10
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>73 699,07</b>	<b>394,00</b>	

<b>IV – ANNEXES</b>	Accusé de réception en préfecture 078-257801340-20240704-240620-630F	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>	Date de télétransmission : 04/07/2024 Date de réception préfecture : 04/07/2024	
<b>VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – SORTIES</b>		<b>A10.2</b>

**A10.2 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS**

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
Divers							
<b>TOTAL GENERAL</b>		0,00					0,00

<b>IV – ANNEXES</b>	Accusé de réception en préfecture 078-257801340-20240704-240620-6-DE	<b>IV</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS</b>	<b>RECUS</b>	<b>B1.7</b>

**B1.7 – LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS EN NATURE OU EN SUBVENTIONS  
(Article L. 2313-1 du CGCT)**

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
<b>Personnes de droit privé</b> <u>Associations</u> AQUADOME SAINT GERMAIN 81 989,95 CERCLE DES NAGEURS DE L'OUEST 513 873,12 TRI TEAM 7 838,75 <u>Entreprises</u> <u>Personnes physiques</u> <u>Autres</u>		Convention n°32-2021 Convention n°34-2021 Convention n°33-2021
<b>Personnes de droit public</b> <u>Etat</u> <u>Régions</u> <u>Départements</u> <u>Communes</u> <u>Etablissements publics (EPCI, EPA, EPIC,...)</u> <u>Autres</u>		
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>603 701,82</b>	

## IV – ANNEXES

## AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

C1.1

## C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
<b>EMPLOIS FONCTIONNELS (a)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE ADMINISTRATIVE (b)</b>		<b>16,00</b>	<b>3,00</b>	<b>19,00</b>	<b>10,00</b>	<b>6,00</b>	<b>16,00</b>
Adjoint administratif	C	1,00	1,00	2,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint administratif territorial principal de 1ère classe	C	4,00	1,00	5,00	4,00	0,00	4,00
Adjoint administratif territorial principal de 2ème classe	C	3,00	0,00	3,00	1,00	2,00	3,00
Attaché	A	2,00	1,00	3,00	1,00	1,00	2,00
Directeur général des services des communes 20 à 40.000 hab.	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Rédacteur	B	4,00	0,00	4,00	1,00	3,00	4,00
Rédacteur principal de 1ère classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
<b>FILIERE TECHNIQUE (c)</b>		<b>8,00</b>	<b>3,20</b>	<b>11,20</b>	<b>3,00</b>	<b>8,20</b>	<b>11,20</b>
Adjoint technique	C	0,00	0,80	0,80	0,00	0,80	0,80
Adjoint technique territorial	C	4,00	2,40	6,40	1,00	5,40	6,40
Adjoint technique territorial principal de 1ère classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint technique territorial principal de 2ème classe	C	3,00	0,00	3,00	1,00	2,00	3,00
<b>FILIERE SOCIALE (d)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>FILIERE SPORTIVE (g)</b>		<b>11,00</b>	<b>3,49</b>	<b>14,49</b>	<b>2,00</b>	<b>12,49</b>	<b>14,49</b>
Educateur territorial des A.P.S	B	9,00	3,49	12,49	1,00	11,49	12,49
Educateur territorial des A.P.S principal de 1ère classe	B	2,00	0,00	2,00	1,00	1,00	2,00
<b>FILIERE CULTURELLE (h)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>FILIERE ANIMATION (i)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>FILIERE POLICE (j)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>EMPLOIS NON CITES (k) (5)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)</b>		<b>35,00</b>	<b>9,69</b>	<b>44,69</b>	<b>15,00</b>	<b>26,69</b>	<b>41,69</b>

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

## DÔME - PISCINE INTERCOMMUNALE - PISCINE - CA - 2023

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques \* quotité de temps de travail \* période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80

%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT ( $0,8 * 6 / 12$ ).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

Accusé de réception en préfecture  
078-257801340-20240704-240620-6-DE  
Date de télétransmission : 04/07/2024  
Date de réception préfecture : 04/07/2024

## IV – ANNEXES

## AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

C1.1

## C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
<b>Agents occupant un emploi permanent (6)</b>				<b>0,00</b>		
Adjoint administratif territorial principal de 2ème classe	C	ADM	368	0,00	3-2	CDD
Adjoint administratif territorial principal de 2ème classe	C	ADM	368	0,00	3-2	CDD
Adjoint technique	C	TECH	367	0,00	3-2	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	3-2	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	3-2	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	3-2	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	3-2	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	3-2	CDD
Adjoint technique territorial principal de 2ème classe	C	TECH	380	0,00	3-2	CDD
Adjoint technique territorial principal de 2ème classe	C	TECH	368	0,00	3-2	CDD
Attaché	A	ADM	499	0,00	3-1	CDD
Educateur territorial des A.P.S	B	SP	415	0,00	3-2	CDD
Educateur territorial des A.P.S	B	SP	415	0,00	3-2	CDD
Educateur territorial des A.P.S	B	SP	415	0,00	3-2	CDD
Educateur territorial des A.P.S	B	SP	415	0,00	3-2	CDD
Educateur territorial des A.P.S	B	SP	415	0,00	3-2	CDD
Educateur territorial des A.P.S	B	SP	415	0,00	3-2	CDD
Educateur territorial des A.P.S	B	SP	415	0,00	3-2	CDD
Educateur territorial des A.P.S	B	SP	415	0,00	3-2	CDD
Educateur territorial des A.P.S	B	SP	415	0,00	3-2	CDD
Educateur territorial des A.P.S	B	SP	415	0,00	3-2	CDD
Educateur territorial des A.P.S	B	SP	415	0,00	3-2	CDD
Educateur territorial des A.P.S	B	SP	415	0,00	3-2	CDD
Educateur territorial des A.P.S	B	SP	415	0,00	3-2	CDD
Educateur territorial des A.P.S	B	SP	415	0,00	3-2	CDD
Educateur territorial des A.P.S principal de 1ère classe	B	SP	599	0,00	3-2	CDD
Rédacteur	B	ADM	415	0,00	3-2	CDD
Rédacteur	B	ADM	415	0,00	3-2	CDD
Rédacteur	B	ADM	415	0,00	3-2	CDD
<b>Agents occupant un emploi non permanent (7)</b>				<b>0,00</b>		
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	3-1	CDD
<b>TOTAL GENERAL</b>				<b>0,00</b>		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

 (2) SECTEUR ADM : Administratif.  
 TECH : Technique.  
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).  
 S : Social.  
 MS : Médico-social.  
 MT : Médico-technique.

SP : Sportif.  
CULT : Culturel  
ANIM : Animation.  
PM : Police.  
OTR : Missions non rattachables à une filière.

Accusé de réception en préfecture  
078-257801340-20240704-240620-6-DE  
Date de télétransmission : 04/07/2024  
Date de réception préfecture : 04/07/2024

- (3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).
- (4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
- 3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
  - 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
  - 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
  - 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
  - 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
  - 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
  - 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
  - 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
  - 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
  - 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
  - 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
  - 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
  - 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
  - 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
  - A : autres (préciser).
- (5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).
- (6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.
- (7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.
- (8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

<b>IV – ANNEXES</b>	Accusé de réception en préfecture 076-257801340-20240704-240620-8-D	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/N</b>	Date de télétransmission : 04/07/2024 Date de réception préfecture : 04/07/2024	<b>C1.2</b>

**C1.2 – ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/N (1)**

(1) Articles L. 2123-12 et L. 2123-14-1 du CGCT.

<b>IV – ANNEXES</b>	Accusé de réception en préfecture 070 257804340 20240704 240620 6 D	<b>IV</b>
<b>ARRETE ET SIGNATURES</b>	Date de télétransmission : 04/07/2024	<b>D2</b>
	Date de réception préfecture : 04/07/2024	

Nombre de membres en exercice : 14  
 Nombre de membres présents : 9  
 Nombre de suffrages exprimés : 7  
 VOTES :  
 Pour : 7  
 Contre : 0  
 Abstentions : 1

Date de convocation : 14/06/2024

Présenté par (1) Arnaud PERICARD.  
 A Hôtel de Ville Saint Germain en Laye, le 20/06/2024  
 Arnaud PERICARD

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session Compte administratif 2023 .  
 A Saint-Germain-en-Laye, le 20/06/2024  
 Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

BURGAUD Benoît	
DUSSART Christian	
GUY Myriam	
MIRABELLI Serge	
MORINI Gilles	
PUISEUX Emmanuel	
SADOUN Emma	

Certifié exécutoire par (1) Arnaud PERICARD, compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A ,le

- (1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.  
 (2) L'assemblée délibérante étant : Le comité syndical.  
 (3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.